



HAL
open science

Master Études culturelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études culturelles. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02040745

HAL Id: hceres-02040745

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040745v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes culturelles

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Etudes culturelles

Domaine : Langues, textes, arts et cultures

Demande n° S3MA150009301

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paul-Valéry Montpellier 3.

- Délocalisation(s) :

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

Le master *Etudes culturelles*, remanié en 2011, comprend depuis lors trois spécialités (*Francophonie-interculturalité*, *Cultures en migration*, et *Etudes culturelles des mondes hispaniques*), alors qu'il rassemblait dans sa précédente configuration des spécialités bien plus nombreuses et diverses (outre *Francophonie-interculturalité*, qui a subsisté, *arts plastiques*, *Italien*, *Grec* et *mondes chinois*). Cette formation, orientée en principe vers la recherche, est caractérisée par sa fidélité affichée aux Cultural studies (définies dans le dossier comme l'étude de « toute production culturelle sans discrimination » impliquant une approche sociocritique), qui la distingue dans l'ensemble de l'offre de formation de l'Université de Montpellier 3. Elle privilégie des aires culturelles et des problématiques spécifiques, en relation avec les domaines de recherche explorés par les enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique, s'intéressant notamment aux productions culturelles dites « populaires » ou ethniques, à l'étude des minorités et des diasporas ou encore aux Gender studies. Le champ d'étude proposé est ouvert à des supports très variés qui vont des textes au cinéma, à la photographie ou au jeu vidéo. Les objectifs sont de doter les étudiants des compétences nécessaires à la poursuite de leur cursus en doctorat, sans exclure une orientation vers les métiers de l'enseignement, de la culture, de l'édition ou de la communication.



Synthèse de l'évaluation

●Appréciation globale :

La formation s'échelonne sur trois semestres de cours, le quatrième semestre étant consacré à la rédaction du mémoire recherche - qui fait suite à un « mini-mémoire » rédigé à la fin du master 1 - avec l'appui d'un « séminaire de regroupement » qui réunit les étudiants des trois spécialités et permet de renforcer le lien avec la recherche. La formation dispensée pendant les trois premiers semestres est progressive ; elle repose sur un tronc commun solide, accompagné d'enseignements de spécialité. Les enseignements composant le tronc commun consistent en cours méthodologiques et en enseignements propres aux « *Cultural studies* », par exemple « Etudes culturelles et sociocritique », ou « hégémonisme et contre cultures ». La cohérence de l'ensemble gagnerait toutefois à être renforcée, et c'est d'ailleurs un point soulevé par les étudiants dans leur évaluation de la formation. Par ailleurs, le volume horaire, identique pour les trois spécialités (244 heures de CM et TD pour l'année de master 1, 112 heures en master 2), reste modeste, surtout en ce qui concerne les enseignements de spécialité. Deux semaines de stages « d'insertion en milieu culturel » sont prévues pour toutes les spécialités (notamment dans les librairies ou les festivals de danse ou de cinéma de la région), ce qui est louable, mais sans doute insuffisant pour acquérir de véritables « compétences pré-professionnelles ».

La formation, du fait qu'elle revendique son inscription dans le courant des « *Cultural studies* », présente un caractère spécifique non seulement au sein de l'Université de Montpellier et de la région, mais en France. Elle est adossée principalement à l'IRIEC (Institut de recherche intersite en études culturelles), et enrichie de la collaboration d'enseignants-chercheurs appartenant à d'autres équipes. Elle entretient des relations avec l'Université de Toulouse 2 -Le Mirail et avec des universités étrangères par le biais de nombreuses conventions. Toutefois, l'orientation de la formation telle qu'elle a été définie plus haut, si elle attire des étudiants étrangers, peut aussi être un handicap : c'est le cas notamment de la spécialité *Etudes culturelles des mondes hispaniques*, victime d'une nette désaffection - renforcée sans doute par l'existence d'une formation plus classique (*Etudes hispaniques et hispano américaines*) plus appropriée à la préparation des concours de l'enseignement, débouché qui reste le plus important. Cette spécialité est donc offerte exclusivement en enseignement à distance depuis la rentrée 2012, et l'on peut s'interroger sur la pertinence de son maintien.

De façon générale, l'attractivité de la formation et son adaptation aux attentes des étudiants suscitent des interrogations : les flux d'étudiants sont en effet peu importants et sont en baisse en master 1 (on passe de 23 inscrits en 2011-2012 à 16 en 2012-2013). En master 2, les effectifs sont renforcés par l'arrivée d'étudiants de l'extérieur (19 sur 29 inscrits), mais le taux de réussite reste faible (sur ces 29 étudiants en master 2, 16 seulement ont validé le M2) et les débouchés incertains. Il est sans doute trop tôt pour mesurer le succès réel de la formation dans sa configuration actuelle, sa restructuration ne datant que de 2011 : on peut espérer qu'elle mène effectivement quelques étudiants vers un doctorat, conformément à sa finalité première. On ne dispose pas de données récentes sur le devenir des étudiants : les chiffres donnés (issus des enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante), selon lesquels 55 % des étudiants ayant validé le master 2 occuperaient un emploi 24 mois après l'obtention de leur diplôme (en général dans la fonction publique, et souvent après avoir passé un concours de recrutement de l'enseignement), sont certainement relatifs à l'ancienne configuration du master.

La formation s'est dotée d'un comité de pilotage, d'un conseil de perfectionnement et d'un comité pédagogique, mais on ne peut apprécier pour l'instant l'efficacité de ces instances. L'évaluation par les étudiants est pour le moment seulement « informelle » et très partielle. En dépit du fait que bon nombre de données ne sont pas connues, le dossier est présenté avec clarté. Pourtant, un sérieux effort reste à accomplir quant à la définition des débouchés, trop vagues, et peu différenciés de ceux d'autres formations plus généralistes.

●Point fort :

- Un bon adossement aux équipes de recherche.

●Points faibles :

- Des débouchés mal définis et peu en adéquation avec la formation.
- Un manque de cohérence entre les différentes spécialités.

●Recommandations pour l'établissement :

Il serait approprié d'assurer une plus grande cohérence des enseignements et une meilleure adéquation entre spécificité revendiquée par la formation et débouchés.

Il pourrait être utile de se rapprocher d'autres formations travaillant sur des questions culturelles.



Evaluation par spécialité

Francophonies-interculturalité

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Francophonies-interculturalité* se propose d'appréhender le domaine francophone dans ses caractéristiques culturelles, linguistiques et sociales. Outre les enseignements communs à l'ensemble du master, elle offre des enseignements spécifiques portant sur les aires culturelles francophones (Antilles, Océan Indien, Maghreb, Afrique noire, Québec), abordant à la fois l'histoire des institutions, la sociologie, la littérature et la linguistique.

- Appréciation :

Cette spécialité, qui s'inscrit dans une tradition de l'Université de Montpellier 3, entend conduire les étudiants à maîtriser à la fois des méthodes transdisciplinaires (critique littéraire, sociologie, formation à la recherche documentaire) et des savoirs spécifiques (par exemple sur la « littérature négro africaine francophone »). Son adossement à l'Institut de recherche intersite en études culturelles a permis l'organisation de manifestations scientifiques consacrées aux littératures francophones coloniales et post-coloniales. Les « journées régionales de la francophonie », manifestation annuelle, renforcent le lien avec le monde de la culture, de même que les stages (de courte durée) prévus au cours de la formation. Malgré ces qualités, le volume horaire correspondant aux enseignements de spécialité semble trop réduit (environ 40 heures par semestre en master 2) eu égard à l'ampleur du champ d'étude.

La validation des acquis de l'expérience est possible, de même que l'enseignement à distance. Les étudiants étrangers peuvent accéder à la formation sous réserve de pré-requis en langue française. Il existe des partenariats avec des universités étrangères (Libreville, Mohammedia, Tlemcen) et des accords européens (Trieste, Bayreuth, Barcelone).

Malgré ces accords, l'attractivité de la spécialité est faible, qu'il s'agisse des étudiants français ou étrangers. Même si le dossier affirme que la spécialité attire « beaucoup d'étudiants français », les chiffres des inscriptions pour ces dernières années contredisent cette affirmation : en 2011-2012, 8 inscrits en M1, 5 seulement en 2012-2013. La baisse des inscriptions viendrait en partie du tarissement récent du recrutement au Gabon, qui était autrefois important, mais cette donnée n'explique pas la désaffection des étudiants français.

Le dossier fournit peu d'éléments sur le devenir des étudiants, ce qui étonne car, si le master a été restructuré en 2011, la spécialité *Francophonies* est ancienne : sa finalité principale est la préparation d'un doctorat (pour cela une note minimale de 14 au mémoire de master 2 est requise), mais les étudiants étrangers semblent s'orienter principalement vers l'enseignement du français dans leur pays d'origine (un débouché qui est aussi celui de la filière « Français langue étrangère »). Les fiches contenues dans le dossier mentionnent un grand nombre de métiers possibles en dehors de l'enseignement (dans le domaine de l'animation culturelle, médiathèques, salons...), mais cette énumération paraît peu réaliste.

L'équipe pédagogique est réduite, ce qui est logique étant donné le faible volume horaire des enseignements de spécialité (en 2012-2013, 5 intervenants en master 1 et 3 en master 2, certains cours étant assurés par des professeurs invités). Il existe un conseil de perfectionnement (qui mérite mal ce nom car, s'il comprend 2 délégués étudiants, 1 pour chaque année de master, les autres membres sont tous des enseignants intervenant dans la spécialité). Le dossier manifeste une claire conscience du problème de recrutement que rencontre la spécialité, et une volonté affirmée de prospecter pour trouver de nouveaux « bassins de recrutement » dans les pays francophones.



- Point fort :
 - Adossement à une équipe dont les travaux sont en relation avec les enseignements.

- Points faibles :
 - Faible attractivité.
 - Problème d'adéquation entre la spécialité et les débouchés, trop vague.
 - Problème de cohérence au sein de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de préciser davantage les débouchés, qui restent confus, et d'augmenter le volume horaire des enseignements de spécialité par rapport à ceux du tronc commun (ou à tout le moins de les rééquilibrer).



Cultures en migration

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité se consacre à l'étude des cultures de l'exil ou de la diaspora, des phénomènes « d'inter- ou de transculturalité », ainsi qu'à l'analyse de mutations culturelles telles que celles engendrées par les nouveaux médias et les nouvelles technologies (jeux vidéo, blogs, etc). Elle entend amener les étudiants non seulement à développer des compétences analytiques, synthétiques et rédactionnelles, mais aussi à acquérir des connaissances spécifiques et à prendre conscience des diversités culturelles et des rapports de pouvoir présents dans les arts et les formes culturelles.

- Appréciation :

Les enseignements de spécialité sont précis (concernant par exemple les cultures en migration, les écritures frontalières, les liens entre exil, diaspora et mémoire), mais peut-être trop diversifiés, ce qui vient du fait qu'à l'analyse des cultures de l'exil ou de la frontière s'ajoute celle d'un autre type de mutations culturelles, liées aux nouvelles technologies. L'ensemble produit une impression d'éclatement, et la liste des compétences attendues des étudiants paraît trop ambitieuse.

De plus, le volume horaire de ces enseignements de spécialité paraît insuffisant : en master 1, il est égal à celui des enseignements de tronc commun, mais il est seulement de 40 heures en master 2 (le dernier semestre étant occupé par la rédaction du mémoire). D'autre part, parmi les enseignements dispensés actuellement on déplore l'absence de langue étrangère, mais d'après le dossier il est prévu de remédier à ce manque dans l'avenir proche.

La spécialité est fortement liée aux recherches menées par les membres de l'équipe pédagogique, la participation des étudiants restant à définir plus précisément. De même, si la spécialité, outre un partenariat avec l'Université Toulouse 2-Le Mirail, a des liens avec plusieurs institutions étrangères (l'Ecole doctorale algéro-française de français, EDAF, l'Institut franco-chinois de l'Université Renmin du peuple de Chine à Suzhou, de nombreuses universités européennes, plusieurs universités situées au Mexique, en Turquie, en Tunisie, au Gabon...), le dossier explique mal le bénéfice que les étudiants peuvent tirer de ces relations internationales. La spécialité dispose d'un conseil de perfectionnement (qui mérite mal son nom car, s'il comprend un délégué étudiant pour chacune des deux années du master, les autres membres sont tous des enseignants intervenant au sein de la spécialité) et un conseil pédagogique constitué de la totalité des enseignants (2 PR, 9 MCF dont 3 HDR). 11 enseignants-chercheurs interviennent en M1, 6 en M2. Le pilotage semble donc être pris en considération.

D'après les données fournies dans le dossier, les flux d'étudiants (qui viennent de formations de lettres, de langues ou d'arts plastiques) sont pourtant fort modestes : ils sont en baisse en master 1 depuis 2011 (on recense seulement 7 inscrits en 2012-2013, tandis qu'ils étaient 10 l'année précédente); en master 2 le nombre d'inscrits est resté stable (10 en 2011-2012, 11 en 2012-2013) sans doute grâce à l'incorporation d'étudiants en provenance d'autres master ou venant de l'étranger. La spécialité est également ouverte à la formation professionnelle continue.

Le dossier n'offre pas d'éléments sur le devenir de ces étudiants. Il est certainement trop tôt pour juger du succès de cette spécialité mais, si son objet d'étude est original, les débouchés annoncés paraissent peu lisibles, allant de la préparation d'un doctorat en études culturelles aux « métiers de la culture », journalisme, métiers de l'édition et de la communication...

- Points forts :

- Originalité de l'objet d'étude par rapport aux formations proposées en France.
- Bon environnement scientifique.



- Points faibles :
 - Manque de précision des débouchés et des objectifs.
 - Attractivité faible.
 - Caractère hétéroclite des enseignements.

- Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de dissocier l'étude des cultures de l'exil ou de la diaspora, qui est un objet suffisamment complexe, de celle de l'impact des nouvelles technologies sur les cultures, autre objet d'étude dont l'articulation avec le premier paraît artificielle. A ces deux champs devraient correspondre des objectifs et des débouchés propres et à tout le moins des stages différenciés. Il conviendrait de préserver un niveau correct en langue étrangère par un enseignement spécifique.



Etudes culturelles des mondes hispaniques

●Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

●Présentation de la spécialité :

La spécialité dispense des enseignements portant sur les milieux artistiques des mondes ibériques et ibéroaméricain, et sur la relation entre productions culturelles, identité et formes de pouvoir. Cette spécialité très précise qui est orientée en priorité vers la recherche, se distingue de la formation plus classique offerte en études hispaniques, bien que la maîtrise de la langue espagnole et des connaissances en civilisation fasse partie des compétences attendues des étudiants, de façon à permettre d'autres orientations.

● Appréciation :

La spécialité, très liée aux champs de recherche des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation, a pour vocation principale la formation à la recherche, sans exclure les métiers de l'animation culturelle (un domaine qui n'est pas suffisamment défini dans le dossier) ou l'enseignement de la langue et de la culture espagnoles et ibéroaméricaines à l'étranger. Les enseignements sont de ce fait répartis en quatre grands pôles : arts visuels, littérature, civilisation, approche des questions identitaires.

Cette spécialité rencontre peu de succès, sans doute parce qu'il s'agit d'une « niche » et qu'une formation plus classique en études ibériques, également disponible dans la même université, est plus adaptée à la poursuite d'une carrière dans l'enseignement. De ce fait, cette spécialité n'est plus offerte depuis la rentrée 2012 qu'en enseignement à distance. La validation des acquis de l'expérience est possible.

Le dossier n'explique pas comment, dans cette nouvelle configuration, les accords internationaux mentionnés (avec l'Université de Guadalajara au Mexique et l'Université Complutense de Madrid) peuvent fonctionner, en dehors de la possibilité de recruter des étudiants étrangers qui suivent les enseignements à distance.

L'afflux d'étudiants est si faible qu'on peut s'interroger sur la pertinence du maintien de cette spécialité, même si le dossier se veut optimiste quant à son développement : 5 inscrits en master 1 en 2011-2012, et 4 en 2012-2013. En master 2, un seul inscrit en 2012-2013 (5 l'année précédente). L'équipe pédagogique, elle, est assez importante (9 enseignants en M1, 6 en M2) et il existe des instances chargées du pilotage (un conseil de perfectionnement incluant des représentants étudiants, mais pas de représentants du monde professionnel, et un conseil pédagogique). Le dossier ne présente aucune donnée sur le devenir des étudiants, et n'évoque pas de réflexion sur une adaptation des contenus aux contraintes de l'enseignement à distance, sur les stratégies pédagogiques qui doivent être modifiées, ni sur le problème que posent les stages et la relation des étudiants avec la recherche.

●Point fort :

- Les possibilités offertes par l'enseignement à distance.

● Points faibles :

- Attractivité de la spécialité très faible.
- Absence d'adaptation aux contraintes de l'enseignement à distance.
- Débouchés restreints ou mal définis.
- Problème posé par la position de la spécialité par rapport à la spécialité « Etudes hispaniques » du master LLCE.
- Problème de positionnement relativement aux autres parcours, spécialités et mentions affines



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait bon d'engager une réflexion sur les possibilités d'adaptation de la spécialité à l'enseignement à distance, et sur la recherche de nouveaux publics.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse